

A69 : "LES PEAGES DOIVENT BAISSER ET L'ETAT DOIT ASSUMER SEUL SES ERREURS" - REACTION DE CHRISTOPHE RAMOND

AUTOROUTE A69 : "LES PEAGES DOIVENT BAISSER ET L'ETAT DOIT ASSUMER SEUL SES ERREURS"

Albi, le 29 septembre 2026,

"Aujourd'hui je suis en colère.

En colère pour le Tarn et pour les Tarnais qui devront payer un péage plus cher que prévu pour rouler sur l'A69.

Et surtout en colère face à la manière dont l'État a conduit ce dossier.

Le Conseil d'État vient d'émettre un avis contre l'avenant qui devait permettre une baisse de 33% du prix des péages sur une partie de l'A69. Je n'ai pas à ce stade le détail des motivations du Conseil. Mais cet avis empêche les collectivités et l'État de mobiliser les 41 millions d'euros de concours publics supplémentaires pour réduire la facture des automobilistes. Le Département du Tarn devait y contribuer à hauteur de 6 millions d'euros.

Au bout du compte, ce sont les automobilistes qui vont payer.

Et cette situation aurait pu être évitée !

J'avais en effet prévenu l'État dès le 6 septembre 2021.

A cette date, lors d'une réunion à la préfecture de région consacrée au choix des offres des candidats à la concession de l'A69, j'ai proposé de maintenir le niveau initial de participation du Département du Tarn (31 millions d'euros initialement prévus, contre 4 millions dans la proposition retenue), à condition que l'État et les autres collectivités s'engagent dans la même direction.

Mon objectif était simple : s'en tenir au plan de financement initial du projet qui permettait un péage abordable pour les usagers.

J'ai alerté l'État sur le risque de laisser s'installer un péage trop élevé.

Je n'ai été ni suivi, ni écouté.

Les services de l'État m'avaient alors expliqué qu'une modification des conditions économiques de la concession pouvait exposer à un risque de contentieux. Cette position est d'ailleurs consignée dans les travaux de la commission d'enquête parlementaire sur l'A69.

Et pourtant...

Après avoir refusé ma logique en 2021, l'État est revenu en 2025 demander aux collectivités de remettre de l'argent public dans le contrat pour faire baisser les péages.

J'ai alors posé une question : ce montage était-il alors devenu juridiquement possible ?

J'ai alerté sur le risque que cette nouvelle contribution bouleverse les conditions économiques de la concession.

L'État m'a répondu que son montage était juridiquement solide et a produit une analyse juridique destinée à sécuriser cette nouvelle contribution.

Aujourd'hui on voit le résultat : le Conseil d'État vient d'annuler cet avenant...

On en est là !

Je ne veux pas refaire l'histoire.

Je veux simplement regarder les faits en face.

C'est un fiasco pour le portefeuille des usagers de l'A69, et l'Etat en est le seul responsable !

Je le dis avec gravité et une profonde colère : les collectivités ont joué leur rôle. Elles ont alerté et ont toujours répondu présentes.

Le Département du Tarn a toujours accepté de prendre sa part dans le désenclavement du sud du Tarn.

Nous avons cherché une solution pour que l'A69 soit accessible à ceux qui en ont besoin.

L'État a choisi le contrat.

L'État a choisi son équilibre économique.

L'État a choisi de réduire la contribution publique initiale.

L'État est revenu solliciter les collectivités.

L'État a défendu la légalité de cette nouvelle contribution.

Et aujourd'hui... le Conseil d'État rend un avis négatif !

Stop : l'Etat doit assumer ses responsabilités !

L'Etat ne peut pas demander aux Tarnais de payer les conséquences de ses propres choix désastreux.

Je demande donc solennellement au Gouvernement d'agir, sans se défausser sur les collectivités.

Le Gouvernement doit trouver une solution juridiquement incontestable et financièrement supportée par l'État pour contenir le prix du péage.

Département du Tarn

Communiqué de presse

Le 29/09/2026 16:17

Je refuse que les automobilistes soient les victimes de ce fiasco.

J'ai toujours soutenu l'A69 au service du désenclavement du Tarn. Mais j'ai toujours plaidé pour un péage le plus bas possible.

Je refuse que cette autoroute soit inaccessible à ceux qui travaillent, se forment, se soignent ou font vivre notre territoire.

Le Département du Tarn a toujours pris ses responsabilités.

L'État doit maintenant prendre les siennes !"

Christophe Ramond, Président du Conseil départemental du Tarn

CONTACT

Béatrice Grau — Directrice de la communication

Conseil départemental du Tarn

05 63 45 64 58 · beatrice.grau@tarn.fr